

Image not found or type unknown



Construction sur terrain d'autrui

Par **jolocho**, le **29/05/2015** à **15:52**

en 2004, j'ai donné mon accord à la société de chasse communale pour installer un chalet en bois sur ma propriété, sur laquelle se trouve aussi ma résidence principale. je l'ai fait gratuitement et sans contre partie. je supporte les impôts sur le bâti et c'est moi qui assure ce chalet sous couvert de mon assurance habitation. aujourd'hui, je suis démissionnaire de cette société de chasse qui veut démonter le chalet. que suis je en droit de faire ou de réclamer; merci de votre réponse; bien amicalement.

joël